



## AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION N°2023/001/AGETIB/DG/DM

- Nom du projet :** Projet de réalisation de l'Autoroute Ouagadougou – Yamoussoukro, tronçon Bobo Dioulasso-Banfora-Frontière Côte d'Ivoire
- Autorité contractante :** Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) du Burkina Faso
- Projet de Partenariat Public-Privé :** Financement, construction, exploitation et entretien du tronçon autoroutier Bobo Dioulasso - Banfora – Frontière de Côte d'Ivoire (Cu7b) longue de 151,57 km dans le cadre de la réalisation de l'Autoroute Yamoussoukro - Ouagadougou, par le mode Partenariat Public-Privé (PPP) type BOT
- Référence :** Avis de préqualification N°2023/001/Agetib/DG/DM
- Description du projet de partenariat public-privé (le « Projet ») :**

La Commission de partenariat public privé lors de sa séance extraordinaire du 19 juin 2023 a procédé à la validation de l'inscription de vingt-deux (22) projets dans la Banque intégrée des projets présélectionnés en PPP (BIP-PPP) dont le projet de réalisation de l'Autoroute Ouagadougou - Bobo-Frontière de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, l'Etat Burkinabé à travers le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) représenté par l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) lance le présent avis de préqualification pour confier à un Partenaire privé la responsabilité du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien du tronçon autoroutier Bobo Dioulasso - Banfora – Frontière de Côte d'Ivoire.

Située dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades avec respectivement pour chefs-lieux les villes de Bobo-Dioulasso et de Banfora, cette autoroute passe par Bobo Dioulasso – Banfora – Frontière de Côte d'Ivoire, constituant une section interurbaine longue de 151,57 km. Le tronçon en objet débute à l'entrée de Bobo Dioulasso (Fin du tronçon autoroutier Ouagadougou-Bobo Dioulasso) et dessert les principales localités que sont Péni, Toussiana, Bérégadougou, Banfora, Niangoloko et Yendéré. Il prend fin à la frontière avec la Côte d'Ivoire. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet global d'aménagement de l'Autoroute Yamoussoukro – Ouagadougou.

Cette autoroute est de catégorie L1 et conçu pour une vitesse de référence de **130 km/h**. Elle aura comme caractéristiques géométriques :

- Deux (02) Chaussées séparées de 7.00m de largeur chacune avec 2 voies de 3.50m pour chaque chaussée,
- Un (01) Terre-plein Central (T.P.C.) de 13.00 m de largeur,
- Une (01) Bande Médiane (B.M.) de 11.00 m de largeur,
- Une (01) Bande Dérasée de Gauche (B.D.G.) de 1.00 m,
- Une (01) Bande d'Arrêt d'Urgence (B.A.U.) de 2.50 m de largeur,
- Une (01) Berne de 1.00m.

Le contrat sera de type Concessif et sera assuré par le Partenaire Privé retenu après la procédure de passation de contrat.

Le Partenaire Privé aura la responsabilité du financement, de la construction sur une période de trois (03) ans. Après l'achèvement de la construction de l'Autoroute, le Partenaire Privé devra exploiter et entretenir celle-ci durant la période de concession qui sera de trente (30) ans (mobilisation du financement et construction y compris). Cette fonction est essentielle à la pérennité du flux de recettes du projet. Les activités d'exploitation et d'entretien (E&E) comprennent la gestion de l'exploitation du projet, la prestation de services d'entretien et le remplacement de matériaux ou d'équipements, la réception et la gestion des intrants et l'établissement de relations de travail avec l'autorité contractante.

Le Partenaire Privé se servira ensuite des recettes tirées de l'exploitation de l'Autoroute notamment les péages générés pour s'acquitter du remboursement de son investissement et pour dégager ses marges bénéficiaires.

L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) assurera la Maîtrise d'Ouvrage de la mise en œuvre du projet pour le compte du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

## **6. Indication des autres éléments essentiels du Projet :**

Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) à travers l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) a l'intention de sélectionner, par appel à concurrence, un Partenaire Privé justifiant d'une expérience confirmée en matière de mobilisation de financement, de construction et d'exploitation d'Autoroutes ou de routes ou d'aéroports. Le contrat, en plus de la recherche et de la mobilisation du financement, inclut entre autres les travaux de :

- 151,57 km de voies autoroutières,
- 05 échangeurs modernes de type trompette,
- 15 passages supérieurs,
- 05 passages inférieurs,
- 04 péages modernes,
- 05 aires de repos,
- 206 dalots (hydrauliques et pour passages piétons),
- Etc.

Le délai global maximum d'exécution de tous les travaux est estimé à **trois (03) ans**. Ce délai comprend les temps de mobilisation du financement. Le Partenaire Privé doit s'engager à mettre en œuvre une approche technique et méthodologique permettant l'atteinte des objectifs et à mobiliser les personnels requis, le matériel adéquat et toute autre ressource nécessaire.

## **7. Les critères de pré-qualification sont les suivants :**

- Avoir au moins contracté des projets similaires, par leur volume, leur qualité et leurs cadences de production, à celles exigées pour la réalisation du projet proposé dans les délais voulus ;
- Avoir contracté la réalisation par le mode PPP ou par préfinancement **un (01) projet Autoroutier, voie expresse, aéroport** au cours des **20 dernières années** ;
- Faire preuve de compétences en matière de prises en compte des aspects environnementaux et sociaux dans les projets de développement (politique environnementale, stratégies de gestions des mesures environnementales et sociales, etc.) ;
- Posséder les capacités juridiques, professionnelles et techniques, les ressources humaines, et proposer une stratégie de mobilisation des moyens matériels nécessaires pour mener à bien le projet;
- Être en mesure de gérer les aspects financiers du projet et de faire face aux besoins de financement;
- Posséder des capacités de gestion et d'organisation appropriées et avoir une expérience notamment dans l'exploitation d'ouvrages ou la fourniture de services similaires.

## **8. Remise des demandes de pré-qualification :**

Les dossiers de demandes de pré-qualification des Candidats devront être soumis à l'adresse ci-après : Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) Secteur 52 (Ex. secteur 15), à Ouaga 2000 sur l'Avenue Mouammar Kadhafi, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11 Ouagadougou, au

plus tard le **vendredi 08 septembre 2023 à 10 heures 00 minute GMT** et porter clairement la mention « **Demande de pré-qualification pour le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien du tronçon autoroutier Bobo Dioulasso - Banfora – Frontière de Côte d'Ivoire (Cu7b) longue de 151,57 km dans le cadre de la réalisation de l'Autoroute Yamoussoukro - Ouagadougou, par le mode Partenariat Public-Privé (PPP) type BOT** ».

#### **9. Modalités de retrait du dossier de pré-qualification**

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de pré-qualification auprès de la Direction des Marchés (DM) de l'Agetib, sur présentation du reçu de paiement de deux cent cinquante mille (**250.000**) francs CFA, correspondant au prix de vente non remboursable du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier de pré-qualification sur le compte bancaire n° **01001 00100053312-10** ouvert au nom de **l'Agetib à BSIC-Burkina**. Le non-respect de cette procédure pour obtenir le dossier de Pré-qualification peut être éliminatoire, et dans ce cas, le dossier de candidature à la Pré-qualification concerné sera écarté et non ouvert.

Les demandes d'éclaircissements peuvent être adressées à l'adresse mentionnée ci-après : Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) Secteur 52 (Ex. secteur 15), à Ouaga 2000 sur l'Avenue Mouammar Kadhafi, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11 Ouagadougou, Tel.: (+226) 25 37 72 23 – BURKINA FASO E-mail: [infos@agetib.bf](mailto:infos@agetib.bf) avec copie à [lbarro@agetib.bf](mailto:lbarro@agetib.bf) et [ikabre@agetib.bf](mailto:ikabre@agetib.bf) ; site web : [www.agetib.net](http://www.agetib.net) ouvert de 7h30 mn à 12h30 et de 13h 00 mn à 16 h00 mn (du lundi au jeudi) et de 7h 30mn à 12 h 30mn et de 13h30mn à 16h30mn (vendredi).

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro mentionnée ci-dessus le **vendredi 08 septembre 2023 à 10 heures 30 minute GMT**.

#### **10. Nombre de soumissionnaires à pré-qualifier**

Le nombre maximal de candidats à pré-qualifier pour soumettre des propositions à l'appel d'offres est de huit (**08**).

Cette préqualification est faite sur la base de critères objectifs et non discriminatoires énoncés aux Instructions Particulières, au Point IG-C1 du dossier de préqualification.

#### **11. Voies de recours**

Tout Candidat ou Soumissionnaire s'estimant lésé peut introduire un recours auprès de l'autorité contractante ou auprès de l'organe en charge de la régulation de la commande publique.

#### **12. Droits de l'Autorité contractante**

L'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente procédure de pré-qualification et de rejeter toutes les demandes de pré-qualification dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ouagadougou, le 30 juin 2023

**Le Directeur Général  
de l'Agetib**



**Mathieu LOMPO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon